

Primes d'assurance et sentiers de vélo de montagne

Anthony Côté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Vélo Québec cherche à informer les assureurs des réseaux de sentiers de vélo de montagne. Selon Vélo Québec, les assureurs ne connaissent pas suffisamment les risques d'un réseau de sentiers. Ce qui explique les primes très élevées. Les gestionnaires de ces réseaux vont devoir circonscrire les risques dans leur réseau et mettre en place des outils pour les gérer.

Par le passé, Vélo Québec a publié des guides pour caractériser l'aménagement, la signalisation et la classification des sentiers de vélo de montagne. Malgré que ces guides soient largement disponibles, ils ne constituent pas des normes réglementaires. Ils sont souvent suivis de façon «élastique» ou subjective par les gestionnaires de réseau. Une évaluation cohérente des risques que les assureurs doivent assumer suppose que les méthodes d'évaluation d'un orga-

nisme à l'autre soient les mêmes. Un cycliste qui s'aventure dans un sentier classé intermédiaire doit retrouver le même degré de difficulté, peu importe le réseau de sentiers fréquenté. Les risques de blessure doivent être prévisibles par un cycliste avec le niveau de compétence requis et... par l'assureur.

Vélo Québec est en voie de rééditer ses trois guides. Les objectifs sont de mieux encadrer la pratique de vélo de montagne et de donner un outil simple et efficace aux

intervenants pour mieux gérer les risques liés à la pratique. Le premier, soit le *Guide de classification des sentiers de Vélo de montagne*, a été distribué sans frais le 1^{er} juin 2023. Il veut «préciser et rendre plus objectif les critères de classification des sentiers de vélo de montagne pour assurer une meilleure uniformisation des niveaux de difficulté dans tous les réseaux de sentiers de la province de Québec... Rendre la pratique plus accessible et sécuritaire par une meilleure compréhension des niveaux de difficulté» (*Guide de classification des sentiers de Vélo de montagne, Vélo Québec 2023, p. 7*). Suivra bientôt le guide de signalisation. La révision du guide de l'aménagement des sentiers de vélo de montagne est prévue pour 2024.

De plus Vélo Québec a créé des formations pour les gestionnaires de sentiers pour les aider à planifier et mettre en place des outils de gestion tels s'adapter aux changements climatiques, les enjeux relatifs aux écosystèmes, les bases de l'aménagement de sentiers durables, la gestion du risque et les mesures d'urgence, leurs obligations en tant que gestionnaire et les assurances, le design d'une signalisation efficace et des infrastructures construites. Et il y en a davantage...

Sentiers mixtes

Il est à noter que Rando Québec a aussi mis au point des formations similaires, mais qui s'adressent aux gestionnaires de réseaux de sentiers pédestres. Malheureusement, suivre les formations des deux organismes ne donne que quelques pistes de



solution pour un réseau de sentiers mixtes – vélo de montagne et randonnée pédestre. Le jumelage de ces deux activités de plein air dans les mêmes sentiers génère des risques qui leur sont spécifiques. Pour l'instant, ces deux organismes ne sont pas chauds à la cohabitation, puisqu'il y a incompatibilité des usages des sentiers pour chaque activité.

Chronique du CRPF

Le CRPF fête ses 20 ans

Valérie Lépine vlepine@journaldescitoyens.ca

Le 28 mai dernier, le CRPF avait convié des élus et quelques-uns de ses bénévoles pour célébrer ses vingt ans d'existence. Cette rencontre a été une occasion de tisser des liens, de consulter les membres présents sur des sujets importants pour le CRPF et de rendre hommage à son ancien président.

Le mercure frôlait les 30 degrés ce dimanche 28 mai. Malgré cette extraordinaire journée de début d'été, quelques dizaines de personnes avaient délaissé le soleil pour quelques heures et s'étaient réunies à la salle polyvalente de Piedmont pour célébrer les 20 ans d'existence du CRPF. Le CRPF est cet organisme qui, rappelons-le, a été créé par cinq citoyens qui avaient à cœur la préservation à l'état naturel d'un secteur aux caractéristiques exceptionnelles: les falaises qui marquent le paysage de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte.

Après une période d'échange amical autour d'une table chargée de brioches et de fruits, les personnes présentes ont été invitées à partager leurs idées sur des sujets qui sont particulièrement importants pour les CRPF: la relève, le financement, la sensibilisation et le rôle des divers comités qui composent l'organisme. Le brassage d'idées a donné lieu à des échanges stimulants et très informatifs. Ils sauront à l'avenir nourrir les réflexions des membres du conseil d'administration.

Le président sortant du CRPF, Gilbert Tousignant, a ensuite pris

la parole et présenté un court diaporama sur les moments forts de l'organisme. C'est à l'initiative d'une poignée de citoyens, inquiets de la portée d'un important projet de développement dans le secteur des falaises, que le CRPF est né. Ces citoyens engagés ont, bénévolement, réussi à mobiliser la population aux enjeux environnementaux qui la concernait et, au fil des ans, ont su protéger à perpétuité quelques kilomètres carrés de forêts qui abritent des espèces floristiques et fauniques rares et vulnérables.

Tous les terrains acquis par le CRPF forment maintenant la réserve naturelle du Parc-des-Falaises.

Cette présentation de monsieur Tousignant a aussi été l'occasion de souligner le travail colossal effectué par Claude Bourque, un des fondateurs de l'organisme et président du CRPF pendant 12 ans. Claude Bourque n'a pas compté ses heures pour aider à la création et à l'établissement de la crédibilité de l'organisme au sein de la population, des cercles politiques et des bailleurs de fonds. Ceux-ci ont d'ailleurs été nombreux au cours des ans à faire confiance au CRPF. Monsieur Bourque a été de tous les combats: il s'est investi tant dans la gestion et le financement que dans



Denis Royal, conseiller municipal à Piedmont, Martin Nadon, maire de Piedmont, Claude Bourque, ancien président du CRPF, Paul Germain, maire de Prévost et Rose Crevier-Dagenais, conseillère municipale à Saint-Hippolyte.

la sensibilisation et l'entretien des sentiers. Et il a eu droit à une ovation lors de la rencontre du 28 mai.

Cette rencontre a entre autres été possible grâce aux partenaires qui ont soutenu l'événement: Les Moulins La Fayette, les Arts gourmets, la députée de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, le député de Rivière-du-Nord,

Rhéal Fortin et les Municipalités de Piedmont, Saint-Hippolyte et Prévost. Cet événement a aussi été possible grâce au travail des bénévoles qui ont planifié et vu au bon fonctionnement de la matinée. Et évidemment, comme c'est la tradition au CRPF, l'événement n'a généré aucun déchet ni aucun gaspillage!



Participants à la rencontre du CRPF qui soulignait les 20 ans de l'organisme.